

Compte-rendu de l'Assemblée Générale UR 10 du 3 octobre 2020

Ouverture de l'AG à 9 h :

Gérard Diebold, président de séance, remercie les 15 personnes présentes. Le quorum est validé, avec 33 pouvoirs (Merci à ceux qui nous les ont fait parvenir !). 5 clubs sont représentés sur les 6 que compte actuellement l'UR10 :

- ✓ Amilclub Vue d'ici (Croix de Neyrat),
- ✓ Photoclub Vichy-Brugheas,
- ✓ Climat 63 de Lempdes,
- ✓ Photoclub de Pérignat-ès-Allier,
- ✓ Photoclub des Cheminots Clermontois (P3C).

Fabienne Mondié remercie Denis Lambert pour le travail qu'il a effectué, et l'énergie qu'il a dépensée pour faire connaître et faire vivre l'UR 10 pendant sa présidence. Denis remercie ceux qui se sont impliqués avec lui.

Un tour de table permet à chacun des participants de se présenter rapidement.

Quelques infos et rapport moral :

Anne-Marie Houriez, secrétaire, donne quelques nouvelles des clubs :

- Le Cantal-Photo-Club ne se fédérera pas cette année. Il n'organisera pas en 2021 son concours annuel, mais une exposition avec Thomas Pesquet comme invité.
- Le club de Cébazat se fédère et rejoint donc l'UR10.

Puis elle présente le rapport moral :

- Ce qui a été fait en 2019-2020 : organisation des concours régionaux (audiovisuel, couleur papier, monochrome papier, images projetées, série d'auteur et nature papier) ; création d'une lettre d'information de l'UR 10 (le n°4, dernier en date, annonçait cette AG) ;
- Ce qui n'a pas pu être réalisé à cause de la crise sanitaire : les formations prévues (*la photo monochrome* par Jean Houriez, *les secrets du mouvement en photographie* par Christophe Audebert).

Rapport financier :

C'est Sophie Lots, trésorière, qui le présente (détail en PJ) :

- En crédit : allocation annuelle versée par la FPF
- En débit :
 - Allocation au club de Pérignat pour aider à l'organisation de son concours national.
 - Dépenses liées au concours régional : le budget a été légèrement dépassé à cause du grand nombre de juges. Il faudra faire attention en 2021 à ne pas les multiplier et à leur demander de juger plusieurs catégories.
 - Dépenses de fonctionnement (frais de tenue de compte, d'assurance, de « réception »...)

L' allocation de 1000 euros prévue pour la formation de Christophe Audebert n'a pas été dépensée.

Il faut prévoir l'achat d'un nouveau livre de comptes.

Quitus est donné à l'unanimité.

Gérard Diebold remercie toutes les personnes qui se sont investies dans le fonctionnement de l'UR 10, ainsi que les photographes sans qui il n'y aurait pas d'UR.

Election des membres du Conseil d'Administration :

- **Sont démissionnaires** : Ursula Diebold, Denis Lambert, Luc Adamczak, Jean-Claude Leroi
- **Se représentent** : Armand Amenta, Gérard Diebold, Fabienne Mondié, Jean Houriez, Philippe Leblond, Sophie Lots, Anne-Marie Houriez, Brigitte Raballand
- **Sont candidats** : Jean-Luc Cormier (Vichy-Brugheas), Viviane Lavigne et Gérard Berlioux (P3C)

Les candidats sont élus à l'unanimité. Le nouveau C.A compte actuellement 11 personnes.

Il est décidé, à l'unanimité, que le C.A de l'UR 10 sera composé au maximum de 12 membres (une place étant réservée au club de Cébazat, nouvel adhérent FPF) et qu'il sera renouvelable par tiers à partir de 2021.

La rotation des tiers est déterminée par un tirage au sort, comme suit :

Premier tiers : Fabienne Mondié, Gérard Diebold, Armand Amenta, Jean Houriez.

Deuxième tiers : Philippe Leblond, Brigitte Raballand, Anne-Marie Houriez, le représentant du photoclub de Cébazat.

Troisième tiers : Jean-Luc Cormier, Sophie Lots, Viviane Lavigne, Gérard Berlioux.

Un membre sortant, s'il est réélu, ne le sera pas pour 3 ans, mais jusqu'à la fin de son mandat initial.

Tour de table des clubs participants à l'A.G :

Nombre d'adhérents, de fédérés, activités entre le début du confinement et la fin de l'année, projets pour 2021 sont évoqués.

Il est noté une légère baisse du nombre d'adhérents, sans doute à cause de la COVID.

Réunion du C.A - Election du bureau – Désignation des commissaires :

Sophie Lots prend la parole : suite à la démission de Denis Lambert, quelques membres du C.A 2019-2020 ont rencontré Jean Saleilles, président de la FPF, en février 2020. Celui-ci a évoqué la possibilité d'un fonctionnement collégial du bureau. C'est ce qui est proposé aujourd'hui. Cette proposition est acceptée par tous les membres du nouveau C.A.

Le bureau collégial est donc constitué de :

Fabienne Mondié, Anne-Marie Houriez, Sophie Lots, Gérard Berlioux, Brigitte Raballand.

Néanmoins, pour les documents officiels, **un bureau « traditionnel »** est élu à l'unanimité des membres du C.A :

Présidente : Fabienne Mondié

Trésorière : Sophie Lots

Secrétaire : Anne-Marie Houriez

Désignation des commissaires et des commissaires adjoints pour le Concours Régional :

audiovisuel : Gérard Diebold, Jean-Claude Leroi (adj)

série d'auteur : Philippe Dreillard, Fabienne Mondié (adj)

couleur papier : Philippe Leblond, Gérard Berlioux (adj)

monochrome papier : Anne-Marie Houriez, Viviane Lavigne (adj)

nature papier : Brigitte Raballand, Sophie Lots (adj)

images projetées : Jean-Claude Leroi, Jean-Luc Cormier (adj)

La FPF demande un **commissaire-référent**, pour n'avoir qu'un seul interlocuteur en région : ce sera Armand Amenta.

Une réunion des commissaires est prévue pour le choix des juges. Rappel : le club d'un juge n'est pas autorisé à participer au concours dans la catégorie prise en charge par ce juge.

Deux **responsables de la formation** sont nommés : Gérard Diebold et Sophie Lots.

Questions diverses :

- La Fédération travaille actuellement sur la refonte du site internet de chacune des UR. Gérard Diebold accepte le poste de **webmaster** pour notre UR. Il appartiendra au CA de définir le contenu de ce nouveau site, dès qu'il sera opérationnel.
- La rédaction de France-Photographie propose, pour un des numéros de la prochaine saison, de publier un « zoom » sur une UR, en publiant une sélection de photos des clubs qui la composent. L'UR10 pourrait se porter candidate pour une publication. La proposition est acceptée, pour un article à paraître de préférence au printemps 2021. L'idée de mettre à l'honneur, également dans France-Photographie, un membre de l'UR10 est aussi évoquée. Le nom d'Armand Amenta est proposé et accepté.
- On débat du projet d'une exposition commune des photographes de l'UR, exposition qui, dans l'idéal, serait itinérante sur les 4 départements de la région Auvergne. De l'avis de tous, ce serait une belle opportunité pour notre UR de pouvoir exposer ensemble. Il faut d'ores et déjà se mettre en quête de lieux d'exposition.
- Michel Mallorand (président d'Amileclub Vue d'ici) rappelle que Clermont-Ferrand est capitale de la Culture, et qu'il serait intéressant d'en profiter pour présenter des projets pour l'UR10 (exposition ; semaine de la photo...) Il semble évident qu'il y a du travail à faire sur la communication de l'UR 10.

Le club de Vichy-Brugheas accueillera les concours régionaux 2021, dont la date sera communiquée dès que possible.

Sophie Lots remet les prix du concours régional 2020 aux présidents des clubs, charge à eux de faire suivre aux lauréats.

Clôture de l'assemblée Générale à 13 heures.

Brigitte Raballand,
Secrétaire-adjointe de l'UR10